

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sûreté nucléaire et coronavirus : la CLI Golfech réagit.

Face aux risques d'une pandémie de coronavirus COVID-19 en France, **dès la mi-février, la CLI Golfech s'est inquiétée** du maintien de la sûreté des centrales nucléaires implantées sur le territoire national.

Le 24 février dernier, le CNPE de Golfech prévient la Commission locale d'information (CLI) d'une suspicion d'infection d'un salarié revenant d'Italie. Le résultat du test de ce salarié s'est révélé négatif.

Cependant, il nous a semblé important d'interroger l'exploitant ainsi que l'Autorité de Sûreté Nucléaire sur les dispositions qui seront prises pour maintenir le niveau de sûreté des installations dans l'hypothèse où le niveau d'alerte maximal serait atteint en France.

Il nous a été répondu **qu'EDF assure entièrement l'exploitation de ses centrales nucléaires et en garantit la sûreté** et, en cas de pandémie, la production d'électricité et la sûreté des installations seront maintenues en permanence en prenant en compte le taux d'absentéisme lié à cette crise sanitaire et les décisions gouvernementales sur la restriction des transports.

- Un taux moyen d'absentéisme de 25% tout au long de la vague pandémique ;
- Un taux d'absentéisme de 40% durant la période de pointe de la vague pandémique.

S'agissant des travaux de maintenance qui peuvent réunir jusqu'à plusieurs centaines de salariés sur les installations. EDF met en place des actions permettant de protéger la santé de ses salariés : sensibilisation au lavage fréquent des mains, application de distances sociales, gestion des lieux qui concentrent un nombre important de personnes (lieux de restauration, accès...), rappel des consignes de prise en charge en cas de fièvre ou d'état grippal.

Dès l'instant où les effectifs sont suffisants pour réaliser, dans les conditions de sûreté requises, les activités de maintenance et d'exploitation, EDF maintient ses plannings d'activités sur l'ensemble de ses réacteurs.

En outre, différents scénarios sont étudiés, y compris le plus pénalisant, qui conduirait l'exploitant à ne réaliser que les activités d'exploitation sur les réacteurs en fonctionnement et sur certains réacteurs en arrêt pour maintenance, et ce, dans un souci de garantir la continuité d'approvisionnement en électricité en toute sûreté, durant la période de crise.

De plus, chaque site dispose d'un stock de masques et d'équipements de **protections en nombre suffisant**. On dénombre sur le site de Golfech des masques chirurgicaux, des masques FFP2 et de produit hydroalcoolique.

Enfin, **le CNPE de Golfech dispose de sa propre organisation interne** calquée sur celle du gouvernement, celle-ci évoluera en fonction des éventuelles modifications de phase déployé par le gouvernement.

La CLI continuera d'assurer une surveillance attentive de l'évolution de la situation actuelle.